

IPERIA – Recyclage « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » (code : MIRPRAP22)

Mis à jour le 23 novembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Etre en possession d'un certificat PRAP IBC de moins de 24 mois

Public visé

Salariés du particulier employeur (assistants maternels, gardes d'enfants...)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

7 heures

Validation

Les mises en situation et exercices tout au long du parcours de formation serviront d'outils de suivi d'acquisition des compétences visées.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- Certificat de réalisation
- Nouveau Certificat d'acteur PRAP IBC de l'INRS

Entrée-sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

Maintenir ses compétences à :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser ses propres situations de travail.
- Identifier les facteurs de risques proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique.

Contenu

Maintenir ses compétences à :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- Observer et analyser ses propres situations de travail.
- Identifier les facteurs de risques proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique.

Modalités pédagogiques

La formation s'appuiera sur des situations professionnelles, élaborée par l'équipe pédagogique, dans l'objectif d'alterner les différentes phases et processus d'apprentissages. L'analyse de mises en situations, d'exercices pratiques servira de support pour apporter les connaissances et développer l'analyse réflexive des stagiaires. Formation interactive (participation active de chaque stagiaire) et individualisée : adaptée au niveau, à l'expérience, aux capacités et rythme d'apprentissage de chaque apprenant.

Profil des intervenants

Formateurs, spécialistes dans le domaine de formation visé par le module, aguerri à la formation pour adultes, habilité à dispenser du PRAP IBC.

Délais et modalités d'accès

- Etre en activité et pouvoir justifier de son emploi avec un bulletin de salaire datant de moins de 3 mois à compter de la date de démarrage de la formation (droit de 58 heures de formation ouverts dès la première heure de travail effectuée)
- Avoir l'aval du parent facilitateur
- Respecter le délai de retour du dossier d'inscription avec les justificatifs administratifs demandés

Financements possibles

«Prise en charge des frais de formation possible dans le cadre de votre plan de développement des compétences en tant que salarié(e) du particulier employeur : se renseigner auprès de gip-sampe@ac-nancy-metz.fr »

Prise en charge de frais de transport et de repas possible, vérifier l'éligibilité

IPERIA – Recyclage « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » (code : MIRPRAP22)

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019